



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C simplifiée

**Numéro de référence :** 2009-4251  
**Demande :** Catégorie C simplifiée  
**Produit :** Herbicide Harmony Broadleaf (Harmony Broadleaf Herbicide)  
**Numéro d'homologation :** 29116  
**Matières actives (m.a.) :** Thifensulfuron-méthyle/tribénuron-méthyle  
**Numéro de document de l'ARLA :** 1887656

### Contexte

L'herbicide Harmony Broadleaf est une préparation combinée contenant 16,65 % de tribénuron-méthyle (herbicide du groupe 2) et 33,35 % de thifensulfuron-méthyle (herbicide du groupe 2), homologuée pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges dans les cultures de blé (blé de printemps, blé d'hiver et blé dur), d'orge de printemps, d'avoine et de graminées (dans ce dernier cas, plantules et peuplements établis destinés uniquement à la production de fourrage et de semences). Pour des précisions sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuel, consulter l'étiquette du produit.

### But de la demande

La compagnie E. I. du Pont Canada a présenté une demande de modification de l'homologation de l'herbicide Harmony Broadleaf afin d'inclure le mélange en cuve de 15 g m.a./ha Harmony Broadleaf + 54 g m.a./ha Starane + 0,2 % v/v surfactant non ionique pour la suppression du kochia (incluant les biotypes résistants du groupe 2) du stade des plantules au stade des 8 feuilles, dans les cultures de blé de printemps, de blé dur et d'orge de printemps dans les provinces des Prairies et dans la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique.

### Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise, celles-ci n'ayant pas été modifiées.

### Évaluation sanitaire

Aucune évaluation n'est requise puisqu'aucune modification n'a été apportée à la formulation ou au profil d'emploi de la préparation.

## **Évaluation environnementale**

Aucune évaluation environnementale n'est requise, puisque l'utilisation et le profil d'emploi du produit demeurent inchangés.

## **Évaluation de la valeur**

Les données sur l'efficacité fournies, tirées de huit essais sur le terrain, appuient l'ajout en cuve de l'herbicide Starane à l'herbicide Harmony Broadleaf pour la suppression des biotypes résistants de kochia du groupe 2. D'autres données sur la tolérance des cultures ne sont pas requises.

## **Conclusion**

L'ARLA a terminé l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour qu'elle puisse modifier l'homologation de l'herbicide Harmony Broadleaf afin d'y inclure le mélange en cuve d'herbicide Harmony Broadleaf + herbicide Starane + surfactant non-ionique pour la suppression du kochia (incluant les biotypes résistants du groupe 2) dans les cultures de blé de printemps, de blé dur et d'orge de printemps.

## **Références**

N° PMRA 1811206. 2009. Efficacy of a Refine SG Herbicide tankmix with fluroxypyr on kochia, *Kochia scoparia*. DACO. 10.2.3.3 and 10.3.2. pp. 238.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.